

10 propositions pour une Europe exemplaire et respectueuse des droits humains

Lutter contre l'opacité financière et l'évasion fiscale

En matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, l'Union européenne dispose de nombreux outils législatifs pour faire adopter des mesures plus ambitieuses. En 2013, l'Union européenne a franchi une étape décisive en adoptant une mesure de transparence comptable pays par pays pour les banques (Directive CRD IV), dans le sillage de la France. Lors du Conseil du 22 mai 2013, les chefs d'Etats européens se sont déclarés favorables à une extension du *reporting* comptable pays par pays aux autres secteurs d'activité. Cependant, cette extension aux autres secteurs d'activité rencontre encore une opposition de certains grands pays européens malgré l'appui de la présidence lituanienne et le soutien du commissaire Barnier.

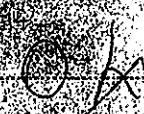
- 1 Exiger la transparence comptable pays par pays de la part de toutes les entreprises multinationales, tous secteurs d'activités confondus (liste des entités, effectifs, chiffre d'affaires, impôts sur les sociétés et subventions reçues) et la publication de ces informations.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?



- 2 Harmoniser les règles fiscales européennes et internationales via l'adoption de mesures contraignantes relatives à la consolidation des assiettes fiscales pour l'impôt sur les sociétés afin de mieux répartir le droit de taxer entre les pays selon des critères objectifs (effectifs, chiffre d'affaires, etc.). Une telle harmonisation permettrait de réconcilier la distribution de l'impôt avec la géographie de l'activité réelle des entreprises.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?



10 propositions pour une Europe exemplaire et respectueuse des droits humains

Exiger l'exemplarité de l'Union européenne dans ses investissements portés au nom de la sécurité alimentaire

La Banque européenne d'Investissement (BEI) qui intervient au nom du développement en soutien aux investissements dans les pays du Sud, s'appuie de plus en plus sur les mêmes mécanismes de financement que le secteur privé, avec les mêmes travers en termes d'opacité, et sans poser d'exigences suffisantes pour s'assurer de leur contribution réelle au développement. Suite aux interpellations de la société civile sur les impacts de certains projets, la banque s'est engagée à renforcer ses contrôles et accroître sa transparence;

L'Union européenne s'est engagée dans le soutien à la mise en œuvre des directives volontaires sur la gouvernance foncière. Elle pourrait aller plus loin en introduisant les recommandations spécifiques de ce document dans ses cadres d'intervention et d'évaluation de ses projets, quel qu'en soit le secteur (agricole, infrastructure, énergie,...).

5 Exiger l'exemplarité des agences de financement du développement :

- par l'adoption de pratiques exemplaires dans le cadre de la politique de coopération pour le développement : la Banque européenne d'Investissement doit exiger de la part de l'ensemble des entreprises qu'elle soutient, la transparence comptable pays par pays, la publication des contrats et des accords de *ruling* (accord préalable passé avec les administrations fiscales), et l'identification des bénéficiaires effectifs.
- de même, des procédures régulières entre la BEI et le Parlement doivent être mises en place afin d'assurer l'intégration des avancées internationales (en matière de RSE, de fiscalité, de lutte contre les accaparements de terres,...) au cadre de maîtrise des risques de la Banque.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?

6 Veiller à la cohérence des actions de développement de l'UE avec ses engagements internationaux, en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire

par l'interpellation de l'Union européenne sur sa participation à la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition du G8. Les parlementaires doivent interpellier la Commission sur son engagement au sein de cette initiative et demander un *reporting* régulier afin d'effectuer un suivi des projets réalisés, de leurs impacts et d'y conditionner les financements et la participation européenne.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?

10 propositions pour une Europe exemplaire et respectueuse des droits humains

Rompre le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et les conflits

La Commission européenne a publié le 5 mars dernier un projet de règlement sur l'approvisionnement responsable en minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque. Dans ce projet, la Commission n'impose aucune obligation aux entreprises et se fonde uniquement sur une démarche volontaire de leur part, ce qui est loin d'être suffisant pour mettre fin à la commercialisation sur le marché européen de minerais ayant financé des groupes armés. Le projet de règlement de la Commission demeure ainsi très en deçà des normes internationales proposées par l'ONU et l'OCDE, et va également à l'encontre du « rapport sur la promotion du développement par des pratiques responsables dans les affaires, notamment en ce qui concerne le rôle des industries extractives dans les pays en développement » adopté le 26 février 2014 par le Parlement européen.

- 7 **Créer une obligation légale contraignante pour les acteurs économiques afin qu'ils exercent un devoir de diligence sur leurs chaînes d'approvisionnement** pour identifier et prévenir les risques de financement des conflits et des violations des droits humains. Seule une législation contraignante peut efficacement rompre le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et les conflits.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?

- 8 **Etendre la portée du règlement.**

D'une part, il convient de l'appliquer à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, et non pas uniquement aux importateurs. D'autre part, son champ d'application doit être élargi à l'ensemble des ressources naturelles, sans exception.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?



10 propositions pour une Europe exemplaire et respectueuse des droits humains

Construire une gouvernance alternative des migrations, respectueuse des droits des migrants

Les migrations internationales connaissent depuis quelques années de fortes mutations. Le phénomène de la mondialisation, propre à nos sociétés contemporaines, n'est pas seulement un processus socio-économique, mais reflète également « une humanité de plus en plus interconnectée », dépassant les frontières géographiques et culturelles. Les Etats européens doivent aujourd'hui accepter le fait que la question des migrations se traite à un niveau de moins en moins national et de plus en plus régional et international. Les Etats européens doivent être moteurs dans la construction d'une gouvernance alternative des migrations, respectueuse des droits des migrants et ratifier les outils qui existent comme la Convention des Nations unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, entrée en vigueur en juillet 2003.

9 Se mobiliser et faire pression sur les Etats membres pour qu'ils ratifient la Convention des Nations unies pour la Protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, instrument juridique mondial majeur.

La ratification de cette Convention répondra ainsi à une triple nécessité, contribuant à la construction d'une gouvernance régionale, mondiale et multilatérale des questions de migrations :

- la construction d'une gouvernance fondée sur des instruments politiques et juridiques communs à l'échelle internationale ;
- La création d'espaces de concertation et de décision multilatérale, à l'échelle régionale et internationale ;
- L'ouverture de ces espaces aux acteurs de la société civile internationale.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?

Restriction à droit d'asile implique un devoir.

10 Appliquer de manière effective cette Convention et s'engager à soumettre le rapport d'application devant le Comité des Nations unies pour la Protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille tous les 4 ans.

Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à défendre ces principes ?

Favorable à des mesures qui permettent aux populations de vivre dignement sur les territoires dont ils sont issus.

10 propositions pour une Europe exemplaire et respectueuse des droits humains

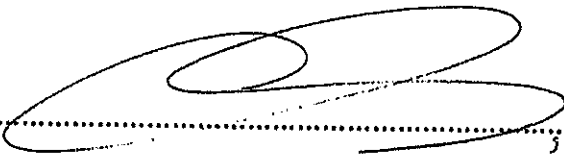
DÉCLARATION D'ENGAGEMENTS

En tant que candidat aux élections européennes 2014, j'ai pris connaissance des
10 propositions portées par le PACTE POUR UNE EUROPE EXEMPLAIRE ET
RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS

Je vous communique mes positionnements et les engagements que je prends sur ces
thématiques dans le cadre de ce Pacte.

Date : 29 mai 2014

Nom et Prénom : Catherine SOULIERE

Signature : 

Contact au CCFD-Terre Solidaire :

<http://ccfd-terresolidaire.org/europeennes2014>



ccfd-terresolidaire.org

4, rue Jean Lanter 75001 Paris
Tél. : 01 44 82 86 00



ccfd-terre solidaire